

0951279Z
ACADEMIE DE VERSAILLES
COLLEGE LES COUTURES
2 RUE DU VAL D'OISE
95620 PARMAIN
Tel : 0134734211

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Emploi de la dotation horaire globalisée

Numéro de séance : 6
Numéro d'enregistrement : 43
Année scolaire : 2023-2024
Nombre de membres du CA : 24
Quorum : 13
Nombre de présents : 15

Le conseil d'administration

Convoqué le : 19/06/2024

Réuni le : 27/06/2024

Sous la présidence de : Lyes Choulak

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R421-2, R.421-9, R421-20, R.421-41, R.421-55
- l'avis de la commission permanente du

Sur la :

[X] 1e proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration décide (voir le libellé de la délibération) ;

[] 2e proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration décide, suite au refus de la première proposition du chef d'établissement présentée lors du conseil d'administration précédent (voir le libellé de la délibération) ;

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Arrivée de M. FOSSE

Les membres du Conseil d'Administration approuvent la proposition d'emploi de la Dotation Horaire Globalisée ainsi que le Tableau de Répartition des Moyens par Discipline pour l'organisation de la structure pédagogique de l'année scolaire 2024/2025.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	16
Pour :	7
Contre :	2
Abstentions :	7
Blancs :	0
Nuls :	0